

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
28 mai 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Philippe DANIEL, Jean-Luc DEMANGE, Yann DURAND, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MICLO, Eugène PRINCIPE, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Sabine TIHA, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Catherine PAILLARD pouvoir donné à Jacques LAMBLIN, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Vianney COLELA titulaire de Sabine TIHA

Absents : Renaud NOEL

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GERARD

Membres présents.....26
Absents représentés.....3
Absents.....1
Votants.....28

Délibération 2026 051

**ADMINISTRATION GENERALE : Désignation des membres à ENTRAIDE
CHOMEURS**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	2	28	0	0	0

Depuis sa création en 1984, l'association Entraide Chômeurs œuvre au quotidien pour les femmes et les hommes qui aspirent à une place au sein de la société. Ces personnes souffrent de ne pouvoir apporter à leur entourage les conditions nécessaires à un épanouissement personnel parce que leur situation et leur parcours personnel aujourd'hui ne leur permettent pas d'accéder au monde du travail.

L'association souhaite donner une place privilégiée aux collectivités locales des territoires où elle accompagne des demandeurs d'emploi.

Ainsi, les statuts prévoient que les communautés de communes du Pays du Sânon, des Pays du sel et du Vermois, de Vezouze en Piémont, du territoire de Lunéville à Baccarat, de Meurthe, Mortagne, Moselle, et le Pays du Lunévillois puissent désigner un représentant au sein du Conseil d'Administration de l'association Entraide Chômeurs.

Le comité de pôle doit désigner un représentant au sein l'association Entraide Chômeurs

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

EST ELU MEMBRE TITULAIRE à Entraide Chômeurs:

- Jean-Luc DEMANGE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Affiché le 5 juin 2026

Philippe DANIEL,

Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.06.05 14:00:17 +0200
Ref:11146398-16811492-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois